



Probleme sur un chantier de construction

Par **alrteorange**, le **24/03/2009** à **18:12**

Bonjour,

Nous faisons des travaux de construction par une entreprise de bâtiment avec qui nous avons signé un devis accepté par les 2 parties. Le chantier a pris du retard suite à différents imprévus dont nous avons connaissance. Nous acceptons donc ce retard mais devons nous installer dans la maison en chantier (le gros oeuvre est finie, il ne reste que les finitions) or l'entreprise nous refuse le droit d'emmenager, nous menacant de faire intervenir la police ! Nous devons entrer dans les lieux le 14 mars, mais avons pu prolonger notre location jusqu'au 30 mars pour leur laisser du temps pour finir les travaux. Maintenant nous n'avons plus le choix même si la maison n'est pas achevée.

Dans notre contrat une date de fin de chantier avait été fixée avec pénalités de retard.

Cette entreprise a t'elle le droit de nous faire du chantage et de nous empecher d'entrer dans les lieux ?

merci